

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Arrêté du 30 MAI 2011

portant nomination des membres du jury du second concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion en sciences de gestion pour l'année 2011

NOR : ESRH1114312A

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu l'arrêté du 3 avril 1998 modifié relatif à l'organisation générale du second concours d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2011 fixant les modalités d'inscription en vue de pourvoir des emplois de professeur des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion pour le second concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur en droit public et en sciences de gestion ;

Vu l'arrêté du 3 mai 2011 portant nomination des présidents de jury du second concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de jury du second concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, ouvert par l'arrêté du 9 mars 2011 susvisé :

Sciences de gestion :

M. Michel LEVASSEUR, professeur à l'université Lille II, président du jury

Mme Julienne BRABET-ADONAJLO, professeur à l'université Paris Est Créteil

Mme Véronique des GARETS, professeur à l'université François Rabelais de Tours

M. Michel DIETSCH, professeur à l'université de Strasbourg

Mme Nathalie FABBE-COSTES, professeur à l'université de la Méditerranée – Aix-Marseille II

Mme Evelyne LANDE, professeur à l'université de Poitiers

M. Pierre-Yves VERKINDT, professeur à l'université Paris I- Panthéon-Sorbonne

Article 2

La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 MAI 2011

Pour la ministre et par délégation :

La directrice générale des ressources humaines,



J. THEOPHILE